

Consignes :

- **LIS** l'article de presse « étalement urbain en Wallonie : stop ou encore ? »
- À l'aide d'un dictionnaire ou d'un moteur de recherche **DEFINIS** tous les mots soulignés en rouge dans l'article.
- **EFFECTUE** une recherche sur l'association appelée **NATAGORA**. De quoi s'agit-il ? Explique.
- En quelques lignes, **RÉSUME** l'article (fais ressortir les idées principales)
- **DONNE** ton avis personnel sur la problématique « étalement urbain en Wallonie : stop ou encore ? » en réalisant un texte de maximum 8 lignes.

Étalement urbain en Wallonie : Stop ou encore ?

RTBF La Première -
Publié le vendredi 02
février 2018 à 18h03



Le gouvernement wallon devrait bientôt adopter la dernière version du schéma wallon de développement du territoire. Cela pose beaucoup de questions dans le secteur de la construction et de l'**urbanisme** car un premier frein à l'urbanisation est envisagé pour 2025 : **l'étalement urbain** sur les terres sera limité à 6km² par an. Et dès 2050, il sera carrément interdit de grignoter du territoire pour construire. Des professionnels et experts du secteur réagissent.

Autour de la table de Débat Première, Philippe Funcken, directeur général de Natagora, Aubrey Lefèvre, membre de la commission développeurs et lotisseurs de l'Union professionnelle du secteur immobilier; Fancis Carnoy, directeur général de la confédération de la construction wallonne et Jacques Teller, professeur d'urbanisme et d'aménagement du territoire à l'Université de Liège étaient tous d'accord sur un point : c'est normal que les villes se soient étendues avec l'augmentation de la population. Il est aussi normal qu'il faille dire stop à l'étalement urbain. Mais il faut le faire avec prudence.

Fixer des objectifs, et un agenda

Préserver les territoires agricoles, les espaces forestiers, plutôt que de les laisser être lentement mais sûrement transformés en terrains à bâtir est une vraie préoccupation. Notamment pour le directeur général de Natagora, Philippe Funcken qui explique "ces dernières années la population n'a augmentée que de 10% alors que la superficie du territoire qui a été consacré au logement à presque augmentée de 40% ! Il faut densifier les centres urbains, construire des immeubles à appartements près des infrastructures existantes". Il estime d'ailleurs que les objectifs de 2025 et de 2050 sont bien trop éloignés dans le temps. Il faut agir vite, il faut agir maintenant.

Alors que la confédération de la construction montre les dents, Aubry Lefèvre, membre de la commission développeurs et lotisseurs de l'Union professionnelle du secteur immobilier lui estime que 2050, c'est trop loin, alors que le frein prévu pour 2025 est bien trop proche. Pour lui, la priorité est d'appliquer des mesures transitoires pour permettre une adaptation progressive jusqu'à 2050, date du fameux "stop au béton". "Non seulement pour les professionnels, d'un point de vue technique, il ne faut pas que ça se fasse du jour au lendemain. Et ensuite, il faut aussi changer les mentalités, et ça prend du temps" affirme-t-il. Car qui dit

limitation de l'étalement urbain, dit forcément changement de nos modes d'habitation. Audry Lefèvre explique "Il faudra accepter de vivre plus haut, dans plus petit, plus proche de ses voisins." Forte chance donc que vous deviez faire une croix sur vos projets de maison quatre façades.

Les pouvoirs locaux, acteurs indispensables

"Il faut que les pouvoirs locaux accompagnent ce renouveau urbain" insiste Francis Carnoy. C'est également une évidence pour Aubry Lefèvre : s'il faut donner envie aux personnes de vivre en ville, il faut pouvoir proposer un cadre de vie agréable avec des espaces entretenus, des parcs, des esplanades. Cela nécessitera entre autres de fameux investissements. Il faut complètement recréer la ville, un enjeu stimulant selon Francis Carnoy : "C'est une source d'opportunités : investir, rénover, reconstruire. Le patrimoine est en état lamentable, très énergivore, là on va pouvoir créer des bâtiments attractifs".

L'enjeu économique dans la balance

C'est forcément le nerf de la guerre : l'impact économique de ce changement sur toute la filière. Jacques Teller, professeur d'urbanisme et d'**aménagement du territoire** à l'Université de Liège met en garde : "ça va vraiment être une profonde rupture par rapport à la manière dont on gère l'aménagement du territoire en Région wallonne. Il ne faut pas négliger la transformation que cela représente". Selon Francis Carnoy "Il faut que la ville garde son levier économique" insiste le directeur général de la confédération de la construction wallonne qui s'inquiète de l'impact de ces objectifs sur les investissements étrangers en Belgique. Pour le directeur général de Natagora, la solution se trouve notamment dans l'exploitation de grandes friches industrielles qui pourraient être ré-exploitées : "ça va coûter cher, mais arrêtons de reprendre du territoire sur les espaces libres, alors que nous en avons des disponibles. Il ne faut plus avoir peur de démolir pour mieux reconstruire." Il pondère cependant son propos : dans certains cas d'investissements économiques importants, le pragmatisme devrait être de mise.